

Lyon, cercle de silence

Immigration ! Où nous conduit la « politique du chiffre » ?

Nous portons en nous certaines interrogations qui se rattachent aux problèmes de la Migration. Ainsi :

- nous savons que le désir ou l'obligation de migrer vers d'autres terres est un constitutif de l'humanité qui a construit notre Histoire. Il en résulte un devoir d'accueillir les personnes ayant mis leur espoir dans le risque de la migration en respectant la dignité de l'homme, les droits humains de base ;

- nous savons que les causes des migrations sont multiples, mais nous reconnaissons qu'actuellement le respect d'une économie équitable serait une des premières réponses à apporter. En effet, un commerce mondial juste éviterait la nécessité, pour certains, de quitter leur pays (terre de leurs pères) contre leur gré, pour des raisons économiques.

Ces questions migratoires, bien ciblées, entrent dans la réalité lyonnaise. Elles peuvent nous inciter à réfléchir et à agir avec d'autres...

Au nom du respect de tout homme, nous espérons :

< des conditions de vie qui permettent un bon dialogue donnant à comprendre les raisons de migrer hors de la terre de ses ancêtres ;

< la recherche d'une politique intelligente de régularisation des étrangers qui sont sur le territoire, c'est-à-dire une politique qui ne soit pas fondée sur la culture de la peur de l'autre, de l'étranger (devenu bouc émissaire), pour des raisons électoralistes à court terme.

Et nous souhaitons qu'il n'y ait

< pas de politique du chiffre en matière d'expulsion du territoire ;

< pas de contrôle d'identité au faciès ;

< pas d'arrestation, ni tôt le matin, ni... plus tard ;

< pas d'expulsion détruisant les liens familiaux ;

< pas de rétention systématique dans des lieux d'enfermement ;

< pas de prolongement de la durée de séjour dans des centres de rétention administratifs.

Rendez-vous place des Terreaux : 18 h 30 – 19 h 30

11 février ; 11 mars ; 8 avril ; 13 mai 2015

Merci de rester informé-e sur la démarche des cercles de Silence et de transmettre, largement, ces informations autour de vous... voir au verso.

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre le cercle de silence.

Tous, nous espérons, par notre présence, dire l'essentiel de l'humain. Pour certains, leur engagement se fonde sur les valeurs évangéliques.

SOYONS SOLIDAIRES AVEC LES MALADES MENACÉS D'EXPULSION

Depuis 1998, le droit au séjour pour raisons médicales est inscrit dans la loi. Il permet à un étranger résidant en France, atteint d'une affection grave (VIH, hépatite C, hépatite B...) et nécessitant un traitement, d'obtenir une carte de séjour lorsque le traitement approprié n'existe pas dans son pays d'origine.

Depuis septembre 2013, le Préfet du Rhône refuse d'accorder un titre de séjour ou son renouvellement à des personnes gravement malades. Pourtant, le médecin de l'Agence Régionale de Santé (ARS), seul compétent pour apprécier la possibilité d'avoir accès au traitement approprié dans le pays d'origine, considère, lui, que ces personnes doivent rester en France pour accéder à des soins.

La Préfecture écarte l'avis du médecin et mène des contre-enquêtes médicales fondées sur des éléments médicaux vagues et inappropriés. Elle dresse de façon totalement arbitraire une liste de pays pour lesquels elle considère que toute maladie peut être soignée : c'est le cas de l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie, la Géorgie, la Guinée Conakry, le Kosovo, la Macédoine, la République Démocratique du Congo ...

De telles procédures ne sont plus motivées par la protection sanitaire des personnes, mais par la seule politique du chiffre, puisqu'elles permettent un traitement indifférencié des dossiers, quelle que soit la pathologie. Les pratiques de la Préfecture du Rhône vont à l'encontre de l'ensemble des principes censés régir une politique responsable de santé publique.

Atelier Justice-Paix-Intégrité de la création de la Famille Franciscaine ; Antenne lyonnaise de la Fédération Protestante de France ; Cimade ; Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) ; Pax Christi ; Comité protestant de la Duchère ; Coordination Urgence Migrant ; Fédération de L'Entraide Protestante ; A.C.O. (Action Catholique Ouvrière) du Rhône et du Roannais ; Equipe Mission de France "Lyon-Nord-Est" ; Petites Soeurs de l'Assomption ; Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Lyon) ; Centre Culturel Œcuménique Jean-Pierre Lachaize (CCO) ; Vie Nouvelle-Lyon ; Union Juive Française pour la Paix (UJFP) ; section PS 1^{er} et 4^{ème} Arrond. de Lyon ; Soeurs de la Compagnie Marie Notre Dame ; Secours catholique, délégation du Rhône ; Yves Bernin de la paroisse de Givors/Grigny ; Roger-Michel Bory, Fédération Protestante de France ; Michel Durand, prêtre, Prado de Lyon ; Gilles Vadon de la Paroisse Saint-Priest ; Jacques Walter, pasteur ; Jean Bernard de la paroisse de La Sainte-Famille ; Jean Lacombe, prêtre ; avec le soutien de RESF.

<http://www.cerclledesilence.fr/> Si vous souhaitez...

- relayer largement autour de vous cet "Appel à la conscience de tous..."

Merci de communiquer vos coordonnées (adresse, tél. et courriel)

à lyoncerclledesilence@orange.fr ; Tél : 04 72 98 36 43